

Programmation 2018 - 2019

La programmation de l'Aract Centre-Val de Loire est le fruit d'une co-construction des différentes parties prenantes.

Notre ambition au sein du paysage régional est de

- ◆ S'affirmer davantage comme REFERENCE /ENSEMBLIER en matière d'amélioration des conditions de travail en région
- ◆ Promoteur d'idées pour préparer les conditions de travail de demain et faire la promotion d'un *travail soutenable, durable, désirable ...*

Orientations de l'Aract Centre – Val de Loire

Le Conseil d'administration a validé les attendus des prochaines missions de l'Aract Centre-Val de Loire pour les deux prochaines années à venir.

- ◆ Mettre en synergie la performance et la qualité de vie au travail et de l'emploi
- ◆ *Accompagner l'impact du numérique sur les conditions de travail*
- ◆ *Mettre en évidence l'impact de nos organisations du travail sur la performance*
- ◆ *Allier performance, attractivité, et emploi de qualité par la gestion des compétences*
- ◆ *Promouvoir la complémentarité d'actions des acteurs du territoire sur les conditions de travail*

La cible prioritaire reste les **TPE/PME régional**

Nos modalités d'action pour assurer notre mission

- ✓ **Expérimenter pour innover**
Accompagner les entreprises dans leurs démarches de progrès de façon concertée
- ✓ **Animer pour capitaliser**
 - Faire produire collectifs des acteurs de l'entreprise sur une thématique dans un temps restreint
 - Favoriser les compromis et faire produire collectivement des acteurs régionaux socio-économiques et santé sur une thématique Conditions de travail
 - Prélever, Analyser et synthétiser les enseignements des expérimentations mais aussi sur la thématique en lien avec l'intervention et de façon plus globale sur l'amélioration des conditions de travail
- ✓ **Innover pour Transférer**
 - ✓ Créer des outils, des méthodes afin de pouvoir transférer ce que l'on a appris et aider les acteurs à s'approprier les enseignements
 - ✓ Proposer des nouveaux procédés, des nouveaux outils permettant de convaincre de façon opérationnelle les acteurs de l'entreprise de se questionner sur l'amélioration des conditions de travail

Nos Principes

Afin d'être visible et lisible auprès de nos partenaires et auprès des TPE-PME. Il est nécessaire de ne pas simplement justifier de nos actions mais d'en faire comprendre le sens. Pour cela, il a été nécessaire de se mettre d'accord collectivement sur nos préalables, nos principes qui nous permettent collectivement d'œuvrer pour l'intérêt de l'Aract Centre – Val de Loire.

✓ **Principes de contenu**

- Regarder / prendre en compte le travail dans toutes ses dimensions
- Comprendre le travail pour accompagner l'évolution
- Aider les acteurs de l'entreprise à requestionner l'organisation du travail pour faire converger intérêt de l'individu et intérêt de l'entreprise
- Nourrir la réflexion sur les conditions de travail de demain

✓ **Principes de méthode :**

- Expérimenter chemin faisant en conciliant les attentes de chacun des acteurs
- Co-construire des démarches partenariales avec les différentes parties prenantes afin de créer un apprentissage collectif

✓ **Principes de production et de services**

- Elaborer des livrables dans une logique de transfert auprès des parties prenantes du travail
- Innover dans les produits de transfert afin de susciter, éveiller l'intérêt des différentes parties prenantes
- Rendre les productions visibles, pratiques, adaptées afin d'outiller les acteurs et les partenaires des TPE / PME de la région centre à améliorer les conditions de travail.

Les axes de travail pour 2018-2019

Afin de répondre aux objectifs, il a été décidé de travailler

- sur cinq thématiques
 - ✕ Rendre le travail apprenant et attractif
 - ✕ Aider à la transformation et au numérique
 - ✕ Favoriser un dialogue constructif
 - ✕ Développer les démarches de qualité de vie au travail et EP
 - ✕ Promouvoir la santé au travail de manière intégrée

- Sur deux axes transversaux
 - ✕ Rendre visible les actions sur l'ACT
 - ✕ Mesurer l'impact des actions sur les conditions de travail

Afin de trouver des ressources complémentaires, au-delà de partenariats régionaux /nationaux, il a été décidé de s'appuyer sur l'offre de service du réseau notamment et de répondre à des sollicitations de grandes entreprises.

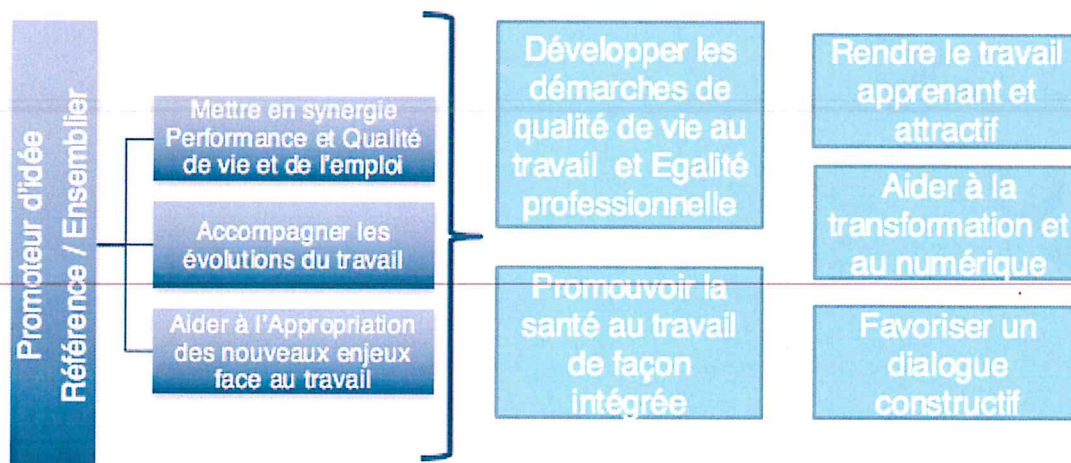
- Offre de service Réseau

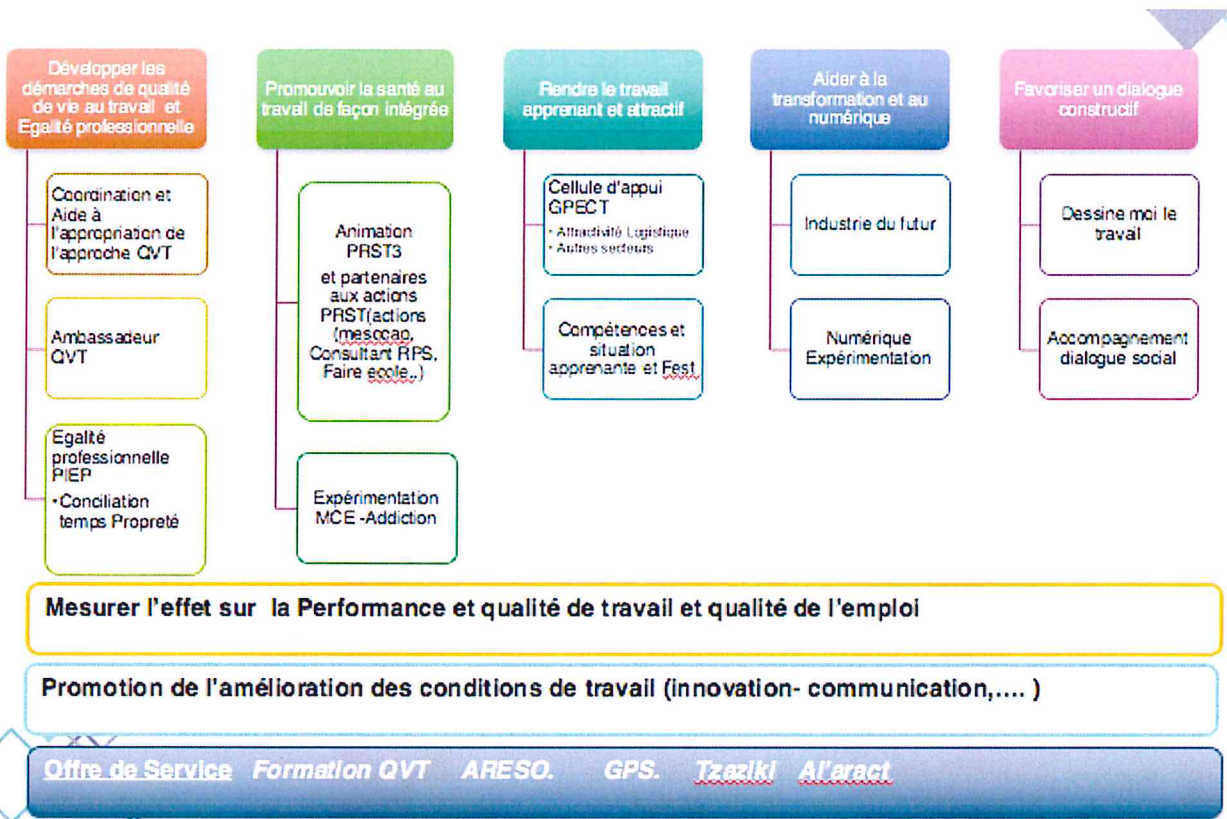
Ce sont des prestations qui se caractérisent par la construction de l'outil, démarche proposée spécifique au réseau Anact

- Prestation payante entreprise

Notre cible étant prioritairement les TPE/PME, il a été décidé que si des entreprises de plus de 250 salariés souhaitaient un accompagnement par l'Aract Centre-Val de Loire, cette prestation serait payante.

LES AXES DE TRAVAIL DE L'ARACT 2018- 2020





Pour l'année 2018

Objectifs	Actions	Cibles	Les attendus	Livrables	Partenaire principal	Echéancier Prévisionnel	Temps estimé en 2018	Financement
Axe 1 : Rendre le travail apprenant et attractif	Rendre visible le lien Compétences-Travail comme un levier de performance et d'attractivité en entreprise en valorisant la situation de travail comme un lieu d'apprentissage	Acteurs du territoire Entreprises	Essaimer les enseignements de Situation apprenante et Fest Transmettre la méthodologie aux acteurs du territoire	Le chemin de la situation apprenante Rapport Fest	Directe Conseil Régional Partenaires sociaux	30 juin 2018	102<j>122	CPER Anact
		Branche Entreprise	Repérer les éléments qui favorisent l'attractivité de l'entreprise et emploi « de qualité »	A déterminer	Branche Directe Conseil Régional	2eme semestre 2019		CPER Anact Recherche de co-financement
Axe 2 - Favoriser un dialogue concerté basé sur des enjeux partagés	Outils et soutenir les acteurs du dialogue social	Partenaires sociaux Acteurs relais / consultant-Formateur	Appui aux observatoires territoriaux Alimenter et animer un réseau de partenaire pouvant potentiellement accompagner les IRP	Fiche méthode	Directe	Fin 2019	55<j>75 15<j>20 55<j>75	CPER Anact

Axe 3 : Aider à la transformation et au numérique	Mieux comprendre la nature des transformations du travail pour mieux accompagner les acteurs de l'entreprise à revisiter leur organisation de manière concertée.	2_2 Appui au Dialogue social (Dispositif Areso)	2_3 Favoriser la pluralité de population au travail	3 accompagnements	Valoriser les effets d'appui aux relations sociales	3	Entreprises Ministère du travail
		2_3 Favoriser la pluralité de population au travail	Entreprise	3 accompagner Valoriser les effets d'appui aux relations sociales	Kit de transfert	Astrées	CPER Anact
		3-1 Industrie du futur	Entreprises	Capitaliser sur les effets des premières entreprises accompagnées	Fiche sur les effets	Conseil regional	CPER Anact
		3-2 Transition Numérique	Entreprises	Expérimenter une méthodologie d'accompagnement de la transformation des entreprises	A déterminer	Club industrie du futur	CPER FSE/Anact

Axe 4 Développer les démarches de qualité de vie au travail	Favoriser et développer l'approche Qualité de vie au travail auprès des entreprises et susciter des dynamiques d'acteurs et créer de la cohésion auprès des acteurs relais	4-1 Ambassadeur QVT	Entreprise	définir) Accompagnement d'entreprise sur la démarche QVT Créer une méthodologie d'actions collectives pour les acteurs relais Qualité de soin et QVT	Directe Les entreprises ambassadeurs	188<J>200	CPER Anact
		4-2 Bientraitance et QVT	Etablissement sanitaire et social	Support d'informations méthodologiques et illustratives	ARS		Co-financement ARS Centre-Val de Loire
		4-3 Coordination et Aide à l'appropriation de l'approche QVT en région (PRST3)	Acteurs Santé - Acteurs économique	-Animation QVT -Accompagner un secteur d'activité (Viticulture)	Directe		CPER Anact
		4-4 Valoriser le lien QVT et EP	Entreprise	-intervention expérimentale sur Egalité et QVT	DRDFE		CPER Anact
		4-5 Conciliation des temps dans le secteur de la propreté	Acteurs du secteur propreté	finalisation de l'action Propreté	Fare		

Promouvoir la santé au travail de façon intégrée	Mener des actions expérimentales Pour intégrer la prise en compte de la santé au travail	Mener des actions expérimentales	Entreprises	- Prévenir les conduites addictives et les addictions en milieu professionnel	Mildeca	191<j>200	CPER Anact Co-financement Mildeca
Rendre visible les actions sur l'ACT	Valoriser les actions menées par les entreprises pour l'amélioration des conditions de travail	Participation au PRST 3	Partenaires	Participer à l'animation et aux réunions de coordination des acteurs -Contribuer à l'alimentation du PRST3 par la réalisation d'actions innovantes (Mesocap, Faire école, , MCE)	Les acteurs du PRST	110<j>130	CPER Anact
Mesurer l'impact des actions sur les conditions de travail	Tracer les effets d'une intervention pour repérer la plus-value		Entreprises Partenaires	-20 ans -Réunion de sensibilisation -Capitalisation collective - outils de transfert (cas d'entreprise, témoignage,...) -Montrer qu'il y a un lien entre l'amélioration des conditions de travail et		30<j>40	CPER Anact

Offre de service Réseau	Prestation proposée et pilotée par le réseau	Entreprises	Performance et qu'il y a des effets positifs						Entreprises ministère du travail (Areso)
Offre de service Aract	Prestation à la demande des entreprises	Grandes entreprises Collectivité territoriales	GPS Animation Tzaziki Jeu RPS et DU Formation QVT Al'aract 3.0 ? Formation action					60<j>70 25<j>35	Recherche de financement Entreprises

document

document de travail